

COLIS DE NOEL 2023 EN FAVEUR DES AINES

Vu les dispositions de l'article L.2122-22 et L.2122-23 du Code des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 Juillet 2020, donnant délégation au Maire de fixer des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

Considérant qu'il y a lieu d'offrir un colis de Noël en faveur des Aînés ;

DÉCIDE

D'offrir un colis de Noël aux Aînés de la commune pour les fêtes de fin d'année.

2 propositions avec échantillons ont été réceptionnées.

Le fournisseur sélectionné par la Commission des Aînés est : DOUAI DISTRIBUTION LECLERC (LECLERC DRIVE) 196B route de Tournai à WAZIERS (59119) pour un montant de 29.72 € TTC le colis.

Fait à Waziers, le 2 novembre 2023

Le Maire,
Laurent DESMONS

